

# PREMIERE ANNEE, PREMIERS PAS A L'UNIVERSITE



## Licence 1 - DUT 1

Les licences déclinées en mentions et les DUT déclinés en spécialités permettent aux étudiants de suivre des enseignements fondamentaux et spécifiques intégrés à un socle pluridisciplinaire. A mesure qu'ils progressent dans la formation, les étudiants sont amenés à se spécialiser.

Ainsi, en première année de licence (L1) comme en première année de DUT (DUT1), les étudiants peuvent découvrir plusieurs disciplines au sein de portail ou de tronc commun, notamment au travers de cours d'initiation et de cours fondamentaux.

### 1. Je me renseigne sur les enseignements et l'organisation de la licence

- en assistant aux réunions de rentrée
- auprès de ma scolarité, de mon enseignant référent et des étudiants (associations, tuteurs)
- sur les pages internet de ma composante et en exploitant les ressources de mon espace numérique de travail (e-campus)
- en prenant connaissance attentivement du livret de l'étudiant, du livret pédagogique de ma formation et du règlement des études (contrôle des connaissances)

### 2. Je réfléchis à mon projet personnel et professionnel

- en choisissant des options de parcours, des enseignements et/ou des options transversales me permettant d'enrichir mon profil d'étudiant
- en examinant les spécialisations possibles dans ma licence
- en commençant à me renseigner sur les poursuites d'études en master ou en école spécialisée mais aussi en licence professionnelle
- en participant activement aux enseignements du projet personnel et professionnel (PPP)
- en formalisant mes acquis et mes compétences dans mon portefeuille d'expériences et de compétences (PEC)
- en réalisant des recherches documentaires sur les métiers qui m'intéressent

### 3. Dès le premier semestre, je fais un point

· sur mes difficultés : est-ce que je suis satisfait de mon organisation pour étudier à la maison ? Est-ce que mes efforts portent leurs fruits ? Est-ce que j'ai difficulté pour comprendre telle ou telle notion abordée en cours ?

⇒ Si j'ai des difficultés ou des questions, je me rapproche de l'enseignant référent de mon groupe de TD

· sur mon projet d'études : est-ce que cette formation correspond à mon projet ? Comment changer de formation ?

Si j'ai des interrogations ou si j'ai besoin d'aide, je rencontre mon enseignant référent ou un conseiller du SCUIO-BAIP

## Le SCUIO-BAIP vous propose :

· des ressources documentaires sur les formations, les métiers et l'emploi

(Centre de documentation et ressources en ligne sur l'ENT)

· des ateliers d'orientation et de réorientation (différentes thématiques au cours de l'année : apprentissage, parcoursup, césure, service civique...)

· des accès à des logiciels d'aide à l'orientation

· des séances d'information et des forums métiers

· un conseil individualisé sur rendez-vous ou sans rendez-vous en ligne

· un réseau social réservé aux étudiants et diplômés de l'UPEC pour votre insertion professionnelle : offre de stages, jobs, alternances, emplois, etc. (« Réseau Pro »)

### LES INCONTOURNABLES A L'UPEC

► Solliciter des personnes ressources :

Les conseillers SCUIO-BAIP

[cop@u-pec.fr](mailto:cop@u-pec.fr)

[orientation@u-pec.fr](mailto:orientation@u-pec.fr)

[reussir-11@u-pec.fr](mailto:reussir-11@u-pec.fr)

► Construisez activement votre projet :

→ Portefeuille d'Expériences et de Compétences :

[www.pec-univ.fr](http://www.pec-univ.fr)

→ Sites d'offres et de ressources emploi : sites APEC ou Netvibes du SCUIO-BAIP, site réseau Pro

(<https://reseaupro.u-pec.fr>)

► Participez aux évènements :

Journées portes ouvertes (JPO), salons, conférences et rencontres organisées par le SCUIO-BAIP : midis du CV, job dating...